

L'écho *des* **Boucles**

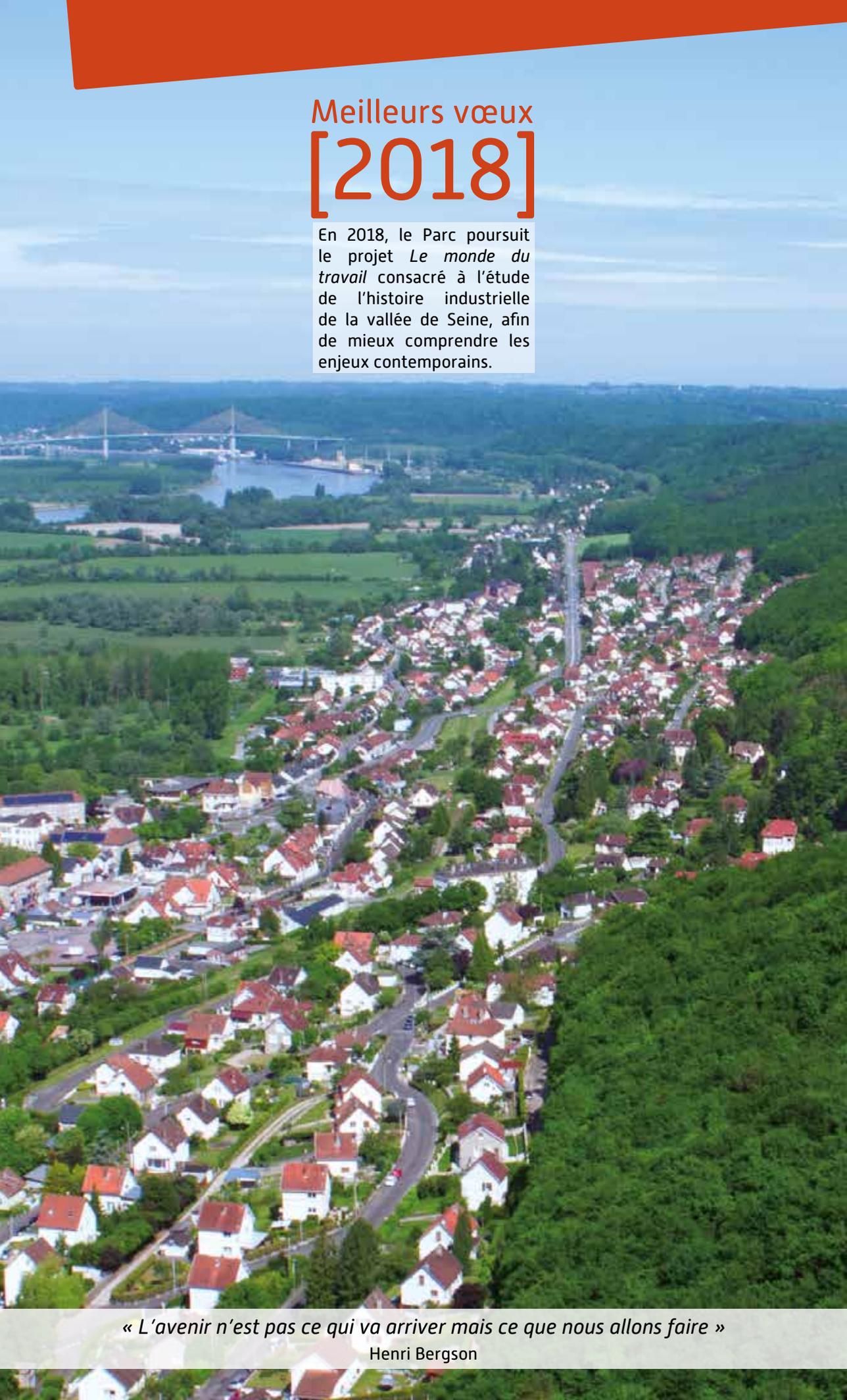
JOURNAL D'INFORMATIONS DESTINÉ AUX HABITANTS DU PARC

BOURREAU DE LA REINE

MAISON DE L'ARCHITECTURE

NATURA 2000

LE MONDE DU TRAVAIL

An aerial photograph of a town with many houses with red roofs, surrounded by green trees. In the background, a river flows through a valley, with a large bridge spanning across it. The sky is blue with some light clouds.

Meilleurs vœux [2018]

En 2018, le Parc poursuit le projet *Le monde du travail* consacré à l'étude de l'histoire industrielle de la vallée de Seine, afin de mieux comprendre les enjeux contemporains.

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire »

Henri Bergson

ÉDITO



Madame, Monsieur,

C'est avec la plus grande joie que je vous présente votre magazine, *L'écho des Boucles*. Ce 24^e numéro clôture cette année 2017, riche en innovation et en expérimentation, mais aussi d'une réflexion sur notre avenir. C'est en concertation avec nos partenaires que nous avons écrit le prochain Contrat de Parc (2018-2020), qui détermine la feuille de route de notre Parc pour les trois prochaines années.

Mi-novembre, le colloque universitaire *Usines en bord de Seine* organisé avec l'université de Rouen Normandie à Duclair, a permis de réunir chercheurs, universitaires, historiens, élus, personnalités, qui ont échangé sur l'histoire industrielle de la vallée de Seine au XX^e siècle, sa mutation dans les années 1970 et les perspectives qui se dégagent, afin de mieux comprendre les enjeux contemporains. Vous trouverez dans ce numéro un dossier sur *Le Monde du travail*, un projet impulsé par le Parc depuis 2016 visant à renouveler le regard porté sur l'histoire économique du territoire. De nombreuses actions ont été menées en lien avec ce projet et l'année 2018 s'annonce encore très riche.

2017 marquait le 50^e anniversaire de la création des Parcs naturels régionaux. Les 51 Parcs de France se sont retrouvés en octobre à Paris, pour mettre en avant la richesse et l'exception de ces territoires, qui concilient la préservation du cadre de vie, de l'environnement, avec un développement durable et innovant. En dernière page, le *Manifeste homme-nature*, publié par la fédération des Parcs naturels régionaux, invite à poursuivre la construction de notre futur commun dans cette voie humaniste.

Les rubriques habituelles du magazine illustrent l'action du Parc et de son territoire, multiple et variée. Natura 2000, Leader, biodiversité, éducation au territoire, etc., sans oublier le golf de Jumièges qui poursuit son essor, avec la rénovation du club house en cours cet hiver.

Enfin, j'attire votre attention sur une évolution de votre magazine. Nous avons décidé, dans le cadre d'une démarche environnementale et dans un souci d'économie, de changer le mode de diffusion de *L'écho des Boucles* et de passer à une formule d'abonnement, numérique ou papier (voir p.23). Je vous invite à nous répondre et participer ainsi à notre démarche d'amélioration.

Je vous souhaite une très bonne lecture et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

Jean-Pierre Girod

Président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie

SOMMAIRE

ACTUS EN BREF

4



ACTUS À VENIR

6



FÉDÉRATION DES PARCS

8



DOSSIER

9



ACTUS DU GOLF

17



COIN DE PARC

14

PARC EN ACTION



PORTRAIT D'ASSOCIATION

20



PORTRAIT D'HABITANT

21



COLLECTIONS

22



ACTUS EN BREF

La randonnée retrouve la boucle de Brotonne



Le 10 septembre, le Parc proposait la 28^e édition de la journée de la randonnée à Vatteville-la-Rue. De nombreuses associations et fédérations de tous types de randonnées rejoignaient ainsi le Parc et les bénévoles mis à disposition par la commune pour l'organisation. Près de 1 000 randonneurs ont arpenté les bords de Seine et la forêt de Brotonne, le site se prêtant particulièrement bien à cette activité. Après presque 30 ans, le concept de la journée de la randonnée va évoluer pour la prochaine édition. Nous vous tiendrons informés...

Les Anglais, fous d'oiseaux !



Le Parc fait la promotion de la richesse ornithologique de son territoire auprès des touristes. Le plus grand salon en la matière se tient tous les étés chez les spécialistes de la discipline, les Anglais. Ils organisent le British Bird Watching Fair, durant trois jours dans la Réserve Naturelle de Rutland Water, près de Leicester. Pour la première fois, le Parc était présent, aux côtés d'autres Parcs français. Il avait édité, en anglais et spécialement pour l'occasion, une brochure recensant les meilleurs spots d'observation d'oiseaux sur le Parc, principalement dans les milieux humides.

Faire de ses valeurs une marque de référence

Engagés ensemble pour la préservation de l'environnement, pour le bien-être ainsi que pour le développement de l'économie locale, les Parcs naturels régionaux s'attachent à la valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire. Ils ont ainsi créé il y a plus de 20 ans la « Marque Parc » devenue en 2016 « Valeurs Parc naturel régional », afin de mettre en avant des produits et services répondant aux enjeux



du développement durable. La marque est déposée par l'État et promue localement comme au national. Notre Parc a choisi de décliner cette marque sur son territoire, afin de qualifier les hébergements touristiques partageant l'esprit Parc et ses valeurs. Seuls les gîtes et chambres d'hôtes seront concernés par la première phase de marquage qui démarrera début 2018. Dans ce cadre, un voyage d'études a été organisé le 9 novembre dans le Parc naturel régional du Perche. Des rencontres avec des hébergeurs et un restaurateur labellisés *Valeurs Parc* ont permis d'apprécier l'engagement de chacun de ces prestataires en faveur d'une gestion durable de leur activité et de leur partenariat avec le Parc du Perche. Cette journée doit permettre de nourrir la réflexion de tous en faveur de l'éco-tourisme.

Un passé qui écrit son avenir



Les 16 et 17 novembre derniers, le Parc, en partenariat avec l'université de Rouen Normandie, a organisé le colloque scientifique *Usines en bord de Seine* au théâtre de Duclair (voir notre dossier). Sur les deux jours, une centaine de personnes, sans compter les intervenants, sont venues écouter et questionner les chercheurs ou acteurs de la vie politique, culturelle et économique. Des échanges nombreux avec le public ont permis de comprendre les ressorts de l'industrialisation de leur territoire. Les actes de ce colloque seront publiés et disponibles sur le site du Parc au 1^{er} semestre 2018.

La Maison du Parc, idéale pour se mettre au vert



Le Parc accueille régulièrement des équipes de différents organismes, pour leurs séminaires, formations ou voyages d'étude. Ainsi, en septembre, les conseillers en éducation artistique et culturelle des directions régionales des Affaires culturelles de France

se sont retrouvés à la Maison du Parc. Dans la même période, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a organisé une formation biodiversité à l'attention de ses chargés d'opération. Le Parc était d'ailleurs intervenant dans cette formation. Enfin, les élus du Parc naturel régional Scarpe-Escaut ont visité notre Parc début octobre, afin de recueillir notre expérience en termes de partenariat Parc / Communauté de communes, dans le cadre de la labellisation d'un territoire au titre du label international pour les zones humides, Ramsar.

Des bateaux remis à flot



Dominique Rousselet, déléguée départementale de la Seine-Maritime de la Fondation du patrimoine Normandie, a remis mi-septembre un chèque de 17 761 € à Jean-Pierre Girod, président du Parc, et Jean-Claude Weiss, président de Caux Seine aggro. Cette somme, collectée via une souscription publique de la Fondation du Patrimoine et un don de son club de mécènes, a permis de participer à la restauration de six bateaux présentés à Muséoseine, dont deux appartiennent à la collection labellisée *Musée de France* du Parc, le Joble et le Maguy.

Des habitants au service de la biodiversité



Via son nouveau concept d'animations, les *Rendez-vous du Parc*, le Parc a sollicité l'été dernier les habitants des environs de la Réserve Naturelle Nationale du marais Vernier. L'idée est de les rendre partie prenante de l'action du Parc en les impliquant dans nos actions : inventaires de la faune et de la flore, analyse de la tourbe, pâturage extensif ou encore lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Quelle animation pédagogique pour mes élèves ?



Le Parc anime un réseau de 21 acteurs de l'éducation au territoire, qui proposent plus de 100 activités pédagogiques, touchant à la découverte de nos patrimoines culturels et naturels. À l'occasion d'un *Rendez-vous du Parc*, début octobre, ils ont présenté leurs activités à une cinquantaine d'enseignants. Ainsi, le Parc crée le lien et apporte une aide aux enseignants pour construire leurs projets en éducation au territoire à destination de leurs élèves.

Le Trait, de A à Z



Dans le cadre de la résidence d'action culturelle territoriale, « Enquêtes et écritures au Trait » (voir dossier), le Parc a organisé à l'occasion des journées européennes du patrimoine, une restitution dans le parc Jacques Guérillon. Les habitants étaient invités à compléter l'abécédaire, « Les 100 mots du Trait », écrit par Chantal Deltenre, ethnologue, et une cinquantaine de Traitons.

À l'école des zones humides



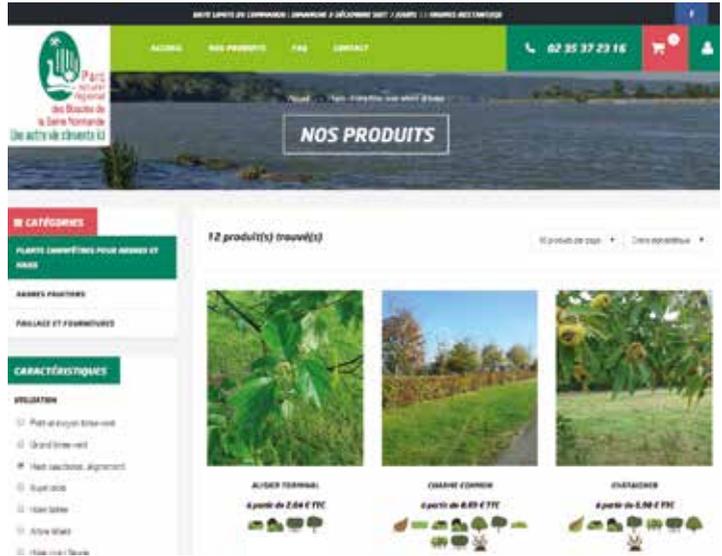
L'opération *Oradérozo*, conçue par le Parc et Cardere en 2015, s'adresse aux enfants de 8 à 13 ans afin de les sensibiliser aux fonctionnalités et à la richesse des zones humides. Durant l'année scolaire 2016-2017, un projet a été déployé sur 27 classes de 11 communes différentes. Les enfants, accompagnés de leurs enseignants, d'une animatrice au territoire du Parc, et de partenaires, ont passé deux demi-journées en immersion dans un marais proche de leur école. De cette expérience, ils ont confectionné un carnet de souvenirs commun, qui a été présenté à l'occasion d'une restitution aux conseillers pédagogiques, enseignants et partenaires du projet.

Les bons plants d'essences locales sont en ligne !

Depuis près de 30 ans désormais, le Parc propose deux fois par an des commandes groupées de plants d'essences régionales. Réservées exclusivement aux habitants et collectivités du territoire du Parc dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine naturel et des paysages, l'objectif est de sensibiliser et de promouvoir la plantation d'essences locales, mieux adaptées au sol et à notre climat. En effet, contrairement à d'autres espèces (thuyas et lauriers par exemple), les espèces locales (hêtres, charmes, viornes, cornouillers, etc.) s'intègrent mieux dans notre paysage, sont plus résistantes à nos conditions climatiques, mieux adaptées à nos sols et accueillent plus volontiers la biodiversité locale en leur offrant le gîte et le couvert.

Dans le cadre de l'Agenda 21, afin de mieux vous satisfaire et de faciliter la saisie et l'enregistrement des commandes, le Parc a développé un site Internet, vous permettant de passer vos commandes en ligne.

Plus d'une centaine de produits sont proposés, qu'il s'agisse de plants champêtres pour arbres et haies, d'arbres fruitiers, de fournitures (tuteurs, rouleaux de feutre végétal) ou de paillages (bois déchiqueté copeaux, chanvre). Des critères de sélection vous



permettent de faire votre recherche en fonction de ce que vous souhaitez (haie vive, haie taillée, sujet isolé, etc.) ou bien du feuillage (caduc, persistant, etc.).

Le site Internet est ouvert aux commandes jusqu'au dimanche 11 février 2018 inclus, la livraison et le paiement des plants se feront à la Maison du Parc les vendredi 2 et samedi 3 mars 2018.

Site web : <http://plantations.pnr-seine-normandie.com>

2018-2020, le Parc et ses partenaires prennent des engagements

Notre Parc naturel régional est une structure dans laquelle s'impliquent la Région Normandie, les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, 6 intercommunalités et 77 communes, tous membres du syndicat, mais aussi l'État, l'Agence de l'Eau, l'Ademe, la direction régionale des Affaires culturelles, etc.

Ils sont engagés depuis 2013 par la charte du Parc, document qui affiche leurs ambitions communes jusqu'en 2028. Sa déclinaison en période de 3 ans permet de définir concrètement les projets qui seront mis en œuvre. Dans une démarche où tous ont été associés pendant près de 18 mois, des projets prioritaires ont été définis. Pour la période 2018-2020, le Parc a la volonté de contribuer à l'attractivité de la Normandie, en donnant envie d'y venir (pour les loisirs ou le travail), de s'y installer... et d'y rester. L'ambition est aussi de développer un vrai sentiment d'appartenance et de fierté d'être « des Boucles ». Le

Parc travaillera à la préservation et la valorisation de ce qui rend ce territoire unique : les milieux humides, qui représentent près de 25 % des surfaces ici, la forêt (30 %) ; la qualité du cadre de vie... qui oblige à la sobriété dans les aménagements ; le développement des filières courtes (pas d'intermédiaire entre celui qui produit et le consommateur) agricoles ou artisanales. Il s'attachera également, dans un contexte de réchauffement climatique, à réfléchir aux questions de transition énergétique et écologique et à mettre en place des actions avec et pour les habitants du territoire.

L'engagement est aussi financier : les prévisions de dépenses de fonctionnement du Parc sur trois ans sont d'environ 10 millions d'euros. La Région s'engagerait à hauteur de 22,5 %, le Département de l'Eure de 5,6 % et celui de la Seine-Maritime 15,2 %, les communes et intercommunalités 4,5 %.



ACTUS DU GOLF DE JUMIÈGES

Cure de jouvence pour le club house

Depuis trois ans que le Parc a repris en gestion directe le golf de Jumièges, les progrès enregistrés sont notables.

Après d'importants travaux sur le parcours 18 trous (réfection des départs, déboisement, nouveau matériel, etc.) et une gestion désormais environnementale avec des traitements chimiques très limités, les 18 trous du parcours de Jumièges font désormais parler d'eux. Le président de l'association sportive du golf de Jumièges, Bertrand Vaslet, confie à ses golfeurs lors de la dernière remise des prix de la Coupe du Parc, « j'espère que vous appréciez le changement car il est colossal, on entend désormais parler de la qualité des terrains de Jumièges dans d'autres golfs ! ».

Les efforts sont aujourd'hui récompensés par une hausse du nombre d'adhérents, avec une progression d'une centaine de golfeurs supplémentaire en trois ans.

Accueil repensé et agrandissement du restaurant

L'attention est maintenant portée au confort des golfeurs dans le club house. Celui-ci, construit comme le golf il y a 26 ans, a subi les affres du temps, souffre d'une isolation réduite et vieillissante, sans parler de la décoration qui a également mal vieilli. Mais surtout, il ne répond plus aujourd'hui aux besoins de fonctionnement du golf. Ainsi, les travaux ont débuté au mois de décembre avec le raccordement de l'assainissement au tout-à-l'égout et

la création d'une dalle en béton désactivé au niveau du rez-de-jardin, sous l'actuelle terrasse. À ce même endroit, des casiers et une station de lavage seront créés pour les golfeurs. Au rez-de-chaussée, l'entrée dans le club house sera déplacée pour accéder sur un espace repensé, permettant un meilleur accueil des golfeurs. La boutique se situera dans l'ex-logement du moniteur où sera aussi installé un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite. Le restaurant sera agrandi, grâce à la fermeture de la terrasse par des baies vitrées. Le comptoir sera rénové et le bar restaurant doté d'une nouvelle banque d'accueil. Il pourra ainsi accueillir entre 70 et 80 couverts, contre une cinquantaine aujourd'hui. À l'extérieur, les bardages bois seront remplacés et donneront un aspect plus moderne et plus homogène à l'ensemble du bâtiment. Les travaux sont ainsi prévus jusqu'au mois de mars 2018, pour permettre au golf et à son restaurant, « Les terrasses de Jumièges », de démarrer la saison dans d'excellentes conditions.



*Sur présentation de ce bon à l'accueil du golf, cette offre promotionnelle sera accessible dès 75 € par mois.

Une belle coupe du Parc

Samedi 7 octobre, la coupe du Parc a rassemblé 52 golfeurs autour d'une compétition qui se jouait en Scramble à deux.

Casquettes et coupe-vent de rigueur pour faire face aux conditions météorologiques automnales, les joueurs et le président de l'association sportive, Bertrand Vaslet, ont apprécié la qualité du parcours, mais aussi la qualité des lots. En effet, coupe du Parc oblige, les lots remis par Jean-Pierre Girod, président du Parc, étaient des paniers garnis de produits fermiers, pour la plupart bio, livres sur la biodiversité et les paysages de notre Parc, repas à l'Auberge des Ruines pour les meilleurs.





LA PAGE DE LA FÉDÉRATION DES PARCS

50 ans et 51 Parcs plus tard...

« Ça m'intéresse, je veux le signer personnellement ». C'est par ces quelques mots que le Général de Gaulle accueille le projet de décret portant création des Parcs naturels régionaux.

Judi 12 octobre, les élus des Parcs naturels régionaux français et de la fédération des Parcs, emmenés par leur président Mickaël Weber, ont été reçus au Conseil Régional d'Île de France, par Valérie Pécresse, présidente de la Région, François Bonneau, président délégué de Régions de France et Nicolas Hulot, ministre de la transition énergétique. Ce dernier a rappelé son soutien à ces « *outils essentiels dans la protection du patrimoine naturel et culturel, amenés aujourd'hui plus encore à jouer un rôle clé dans la transition énergétique* ». Ils sont au nombre de 51 actuellement et mobilisent 4 300 communes et 14 % du territoire français mais ces chiffres évolueront



en 2018. Le réseau des Parcs s'enrichira de quatre nouveaux territoires : Baie de Somme – Picardie maritime (Hauts-de-France), Sainte-Baume (Paca), Aubrac (Auvergne – Rhône-Alpes et Occitanie) et Médoc (Nouvelle Aquitaine). Une vingtaine d'autres projets de Parc sont à l'étude, le slogan des Parcs « Une autre vie s'invente ici » a donc de l'avenir.

Cinquante bougies soufflées à Paris

Du 12 au 15 octobre 2017, notre Parc était présent à Bercy Village pour Destination Parcs, organisé par la fédération à l'occasion des 50 ans de la création des Parcs. Notre territoire et les terroirs de Normandie étaient bien représentés grâce à différentes animations. Christophe Mauduit, chef de l'Auberge des Ruines à Jumièges, a proposé des dégustations de produits locaux venant des quatre Parcs normands, cuisinés comme il en a l'habitude, aux herbes sauvages. Yves Joignant, permaculteur, et Lucile Fourtier, artisan en vannerie sauvage, ont également animé le stand. En parallèle, le golf de Jumièges proposait des initiations sur une structure gonflable. Près de 200 enfants ont tapé la petite balle blanche et de nombreux contacts ont permis de faire connaître notre golf. Le public s'est déplacé en masse pendant ces quatre jours pour découvrir la qualité et la richesse des Parcs. Les quatre Parcs naturels régionaux de Normandie (Marais du Cotentin et du Bessin, Perche, Normandie Maine et Boucles de la Seine Normande) étaient regroupés pour assurer la promotion de la Région Normandie.

S'engager pour demain

Pendant ces 50 ans, les Parcs naturels régionaux se sont adaptés à de nombreux changements et enjeux sociaux, culturels, environnementaux et territoriaux. À l'occasion de cet anniversaire, la fédération des Parcs a réfléchi à l'avenir et publié trois documents.

► **Valeur spécifique de l'action des Parcs naturels régionaux.** Cet argumentaire, rédigé par Romain Lajarge et Anne Pisot, vise à préciser les spécificités des Parcs pour caractériser l'originalité de leur action parmi les acteurs territoriaux et mettre en évidence l'impact de leurs actions sur leur territoire.

► **Manifeste des relations apaisées entre les sociétés humaines et la nature : la voie humaniste des Parcs naturels régionaux.** La relation « Homme – Nature » est au cœur même de l'action des Parcs depuis leur création. Ce manifeste est une voie humaniste pour continuer à construire notre futur commun.

► **Demain les Parcs.** Cette note prospective a été rédigée avec l'appui de Martin Vanier, géographe, professeur à l'école d'urbanisme de Paris. Cinquante ans d'idéaux, d'innovations, parfois de combats et un résultat majeur dont ils sont fiers.

Ces documents sont en libre accès sur le site de la fédération parcs-naturels-regionaux.fr.

DOSSIER LE MONDE DU TRAVAIL

*Une **épopée industrielle**
qui a laissé son empreinte*





Le Parc, depuis 2016, porte un projet de territoire intitulé *Le monde du travail*. Issu de l'étude des collections ethnographiques du Parc, labellisées Musée de France, ce projet vise à renouveler le regard sur l'histoire économique et notamment l'histoire industrielle, qui a tant marqué le territoire normand et la vallée de la Seine. Pendant trois ans, le Parc a fait le choix de se concentrer sur un secteur précis de la vallée de la Seine qui permet de retracer un cycle typique de développement industriel : Duclair, Le Trait, Yainville et Rives-en-Seine (Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon). En mettant en lumière ce passé mal connu des habitants, le Parc souhaite faire de cette histoire atypique un atout pour le territoire dans le cadre d'un développement économique équilibré et durable.

Chacune des communes concernées par ce projet a participé au siècle industriel qui démarre avec l'installation de la clouterie Mustad à Duclair en 1891, qui s'est poursuivi avec le développement d'entreprises structurantes comme les centrales électriques de Yainville, le chantier naval du Trait et l'usine Latham à Caudebec-en-Caux. Ayant fait le choix de s'implanter en milieu rural, certaines entreprises font venir leur main d'œuvre et construisent des cités pour loger les ouvriers nouvellement arrivés. En quelques années, le territoire s'en trouve complètement transformé.

Pour mener à bien ce projet, le Parc s'est entouré des communes concernées mais aussi de partenaires scientifiques et de partenaires financiers.

Le Parc a, dans un premier temps, acquis de nombreuses connaissances et étudié de nombreux documents (publics ou privés). La deuxième phase

a concerné la sensibilisation auprès des habitants, élus et acteurs locaux. Le Parc a notamment confié un travail de recherche à Marine Simon, doctorante en histoire industrielle à l'université de Rouen Normandie, sous la direction d'Olivier Feiertag, professeur d'histoire contemporaine.

Changer le regard sur ce passé

Le Parc souhaite mieux faire connaître cette épopée industrielle et l'héritage commun qui en est issu. Il s'agit d'abord de changer le regard que l'on porte sur cette histoire en renouvelant les connaissances et les interprétations. Pour cela, le Parc poursuit de nombreuses actions depuis 2016 et s'entoure des acteurs locaux. Les habitants, les élus, les entreprises et les partenaires techniques sont mobilisés autour de leur patrimoine industriel, favorisant ainsi l'émergence d'une dynamique collective.

Un projet qui s'appuie sur les collections ethnographiques

Le projet *Le monde du travail* est issu du travail d'étude réalisé sur les collections ethnographiques du Parc. Cette collection, labellisée Musée de France, rassemble 12 000 objets témoignant des activités agricoles, artisanales et industrielles qui ont existé sur le territoire au XIX^e et au XX^e siècle et façonné le paysage, les villes et les mémoires. Les collections ethnographiques du Parc comprennent de nombreux objets issus d'entreprises, constituant des sources de première main permettant de reconstituer leur histoire :

- 138 objets de la centrale électrique de Yainville ;
- 245 objets de la Société immobilière du Trait (liés à la cité-jardin et aux chantiers) ;
- 8 objets de la clouterie Mustad ;
- 3 objets de la savonnerie ;
- 2 objets de l'usine Latham ;
- 27 objets de la Société de La Mailleraye.



Brevet d'invention des établissements R. Coutant (hydravions RMC)

Un projet qui mobilise et dynamise le territoire

Retour sur des actions de sensibilisation menées en 2017



Des architectes en immersion dans les communes

C'est la première action de sensibilisation menée en partenariat avec la Maison de l'architecture de Normandie - Le Forum. La commune du Trait a accueilli pendant six semaines Alice Leloup, architecte, et Léo Pouliquen, paysagiste, afin d'interroger les habitants sur leur cadre de vie et de les sensibiliser de manière novatrice à l'architecture. Un an plus tard, Duclair accueillait également un tandem en partenariat avec la Maison de l'architecture - Le Forum. Jean-François Brecq, architecte, et Jessica Neicun, sociologue, ont arpenté la commune à la recherche de ses richesses architecturales et de ses ressources humaines. Dans le même temps, à Pont-Audemer et ses alentours, Corène Caubel, paysagiste plasticienne, et Laure Marait, architecte urbaniste, sont parties à la rencontre des élus, des habitants, des quartiers, du tissu associatif, pour comprendre et ressentir le cadre de vie et réfléchir à la mobilité. Dans ces trois communes, habitants, élus et associations ont été largement sollicités pour partager leur regard sur leur territoire.

Appel au don

Afin de collecter des objets témoins, le Parc a lancé un appel à la population. La collecte se clôturera en 2019 par l'entrée des objets les plus significatifs dans les collections labellisées *Musée de France*.

Valoriser les patrimoines pour mieux les protéger

L'inventaire croisé mis en place par le Parc permet d'identifier et de mieux connaître le patrimoine des communes. Croisant trois types de patrimoines (bâti, paysager et mémoire orale), l'idée est d'identifier et de mieux appréhender les richesses naturelles, les éléments patrimoniaux et la mémoire locale. Après la publication de trois guides de la collection *Au fil des patrimoines*, le Parc a sorti deux nouveaux tomes : Caudebec-en-Caux - Saint-Wandrille-Rançon en 2016 et Le Trait - Yainville en 2017. Plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées, ainsi que des moments d'échanges autour des enjeux de la préservation du patrimoine et de l'aménagement du territoire.

Résidence d'action culturelle et territoriale

Dans la continuité de la résidence d'architectes, le Parc a piloté une troisième résidence qui a vu l'intervention de deux ethnologues, Chantal Deltenre et Julia Küntzle, sur la commune du Trait. Il s'est agi de comprendre comment les habitants vivent et travaillent aujourd'hui dans cette commune. Chantal Deltenre a co-écrit avec des habitants un abécédaire « Les 100 mots du Trait », constituant une encyclopédie sensible et vivante de la ville. Julia Küntzle a initié les enfants à l'enquête ethnographique. Leur travail a fait l'objet de films et de cartes postales. Ce projet a été réalisé en partenariat avec la direction régionale des Affaires culturelles de Normandie et l'Éducation Nationale.



Relier la mémoire au contemporain

Dans le cadre de son travail de recherche, Marine Simon a mené une collecte de mémoire orale auprès de 50 anciens ouvriers des industries, interrogés sur leurs conditions de travail et la vie dans les entreprises. Il s'agit de mettre cette mémoire en perspective, en la ressituant dans son contexte historique et en la reliant à l'expérience contemporaine du travail dans les entreprises qui ont pris la relève. Au printemps, une restitution a été présentée aux anciens salariés à Rives-en-Seine.

Ces témoignages ont ensuite été croisés avec le regard photographique de Loïc Séron et publié dans un ouvrage, « Usines en bord de Seine, portrait d'un territoire en mouvement », coédité par le Parc et Octopus (voir page 22).

Colloque scientifique Usines en bord de Seine Formation et évolutions des territoires nés de la Seconde Révolution industrielle



Conjointement, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande et l'université Rouen Normandie ont organisé un colloque scientifique, les 16 et 17 novembre dernier, au théâtre de Duclair.

Durant ces deux jours, des chercheurs ont débattu sur l'industrialisation de la vallée de la Seine, le patrimoine industriel et la société issue de cette aventure économique spécifique.

Pour compléter cette première approche, deux tables rondes ont donné la parole aux acteurs économiques, culturels et politiques sur deux sujets clés :

- la requalification du patrimoine industriel comme démarche innovante ;
- le patrimoine industriel, un atout pour la reconquête de la Seine ?

Par la mobilisation d'acteurs différents, la diversité des points de vue développés, le Parc et l'université Rouen Normandie ont proposé un rendez-vous original, à la fois tourné vers les chercheurs, les acteurs locaux et les habitants. Le lieu du colloque, à Duclair au cœur du Parc naturel régional, a renforcé cet ancrage territorial.

Interview d'Olivier Feiertag

Professeur d'histoire contemporaine à l'université Rouen Normandie, Olivier Feiertag est spécialiste d'histoire économique et d'histoire de la mondialisation. Il est un des membres du conseil scientifique du colloque et directeur de la thèse de Marine Simon.



☞ **Était-ce une nouveauté pour vous de mener une thèse en partenariat avec une collectivité ? Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional a pu apporter de différent ?**

Non ce n'était pas une nouveauté, j'ai suivi précédemment plusieurs doctorantes et doctorants en contrat CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) au sein de collectivités. Cette formule est très enrichissante car elle permet de nombreux échanges mutuels. La collaboration avec un Parc naturel régional apporte un aspect primordial : la connaissance fine d'un territoire. Je suis persuadé qu'à l'époque de la mondialisation, il est extrêmement important de pouvoir s'appuyer sur un territoire. Rien ne se fait hors-sol et c'est justement cette articulation entre le territoire et le contexte global qui est efficace. Un Parc naturel régional est donc la médiation idéale pour prendre connaissance et prendre appui sur un territoire. Ce dernier étant à la fois un tissu économique, une réalité politique et des dimensions sociales spécifiques ; le Parc permet d'être de plein pied avec ces trois dimensions. Il permet de comprendre l'articulation entre le local, le national et le global. C'est une porte d'entrée idéale pour cette échelle « glocale ».

☞ **Quel intérêt (ou valeur ajoutée) d'organiser un colloque scientifique en milieu rural ?**

Je vois deux points majeurs. Tout d'abord, il s'agit sans aucun doute de rassembler les intérêts et les gens sur un territoire rural. Un colloque dans ce milieu permet de donner une image d'un territoire rural. Saisir l'image de la ville est plus aisé car la ville est concentrée ; la campagne, elle, est plus difficile à se représenter, pour les habitants y compris. Ce colloque a donné une image à chacun de ce milieu rural. À l'inverse, organiser ce colloque à Duclair a permis d'exporter l'image des territoires ruraux auprès des experts du monde entier qui étaient présents et qui se sont montrés très intéressés par la découverte de ce terroir. Il s'agit finalement d'un jeu gagnant / gagnant, qui est important pour cet espace afin de ne pas être isolé et de lutter contre la dispersion de son image.

☞ **Que pensez-vous du projet Le monde du travail ?**

Il est excellent car mené de façon très cohérente. Il a su à la fois provoquer l'adhésion de la communauté scientifique (chercheurs et étudiants impliqués) tout en maintenant une liaison permanente avec les acteurs locaux : politiques, économiques et culturels. L'autre aspect important est le travail de mémoire mené. Cette cohérence mémorielle actualise le passé en portant un regard présent sur ce dernier. Il n'y a pas à tirer de leçon du passé mais bien de tenir compte du présent pour le relire, sans pour autant être nostalgique. On assiste sur le territoire, aujourd'hui, à l'apparition de nouvelles formes d'activités, à l'usine « du troisième millénaire ». Cette usine, moins visible que l'usine du temps passée, n'est plus une forteresse mais une usine de réseaux, plus diffuse dans le territoire. Travailler sur le monde du travail aujourd'hui, c'est essayer de comprendre cette transition vers autre chose, cette mutation de l'usine de la fabrique à l'« usine réseau », la smart usine.

Le Monde du travail en 2018

L'exposition « Portrait du monde ouvrier »

Créée par le musée industriel de la Corderie Vallois (Réunion des musées Métropolitains), l'exposition « Portrait du monde ouvrier » sera présentée dans les cinq communes concernées par le projet *Le Monde du travail* : Duclair, Yainville, Le Trait, Rives-en-Seine (Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon), en 2018 et 2019. Cette exposition propose de replacer l'ouvrier au cœur de l'étude de l'histoire industrielle. En effet, dans un contexte de désindustrialisation galopante, que reste-t-il aujourd'hui de la culture ouvrière née il y a presque 200 ans ? Les photographies de Bernard Lefebvre dit Ellebe (1906-1992) et de Charles-Guy Delaquaie dit Burchell (1928-2008), sont redécouvertes à travers le regard que Loïc Séron, photographe contemporain, porte sur les employés des entreprises d'aujourd'hui.

Au fil des patrimoines s'arrête à Duclair

En 2018, ce sera au tour de Duclair de faire l'objet de cette démarche d'inventaire croisé. Cette opération va permettre d'identifier et de mieux connaître le patrimoine de cette commune du bord de Seine. Plusieurs actions de sensibilisation seront organisées ainsi que des moments d'échanges et de débats avec les habitants. Le guide de la collection *Au fil des patrimoines* sera publié en fin d'année.

L'exposition « Cité-jardin »

Le Parc s'associe au label Ville et Pays d'Art et d'Histoire de Rouen Métropole Normandie, qui organise une exposition sur les cités-jardins du territoire. À ce titre, la cité du Trait sera documentée par le Parc. L'exposition sera présentée à la Fabrique des Savoirs, à Elbeuf, en 2018.





LE PARC EN ACTION

Zones humides

Vers un rehaussement du niveau d'eau du marais Vernier

Une des missions principales du Parc est la préservation des milieux humides et notamment du marais Vernier, un site à très forte valeur patrimoniale, labellisé Ramsar et classé Natura 2000 par l'Union Européenne. Entre 2002 et 2011, le Parc a constaté une baisse conséquente de la population d'Anguilles dans le marais Vernier tourbeux. Cette diminution est engendrée principalement par la présence de deux ouvrages, un clapet à marée et un vannage, situés sur le canal Saint-Aubin. Afin de permettre aux espèces aquatiques de circuler entre la Seine et le marais, le Parc a lancé en 2014 une étude visant à aménager ces deux ouvrages.

Le marais Vernier tourbeux est composé comme son nom l'indique de tourbe, une matière organique issue majoritairement de la non-dégradation de végétaux dans un milieu saturé d'eau. Il a fallu plusieurs milliers d'années d'une telle accumulation pour que ce marais devienne ainsi une tourbière.

La gestion des niveaux d'eau du marais est régie par un arrêté préfectoral. Au-dessus d'une certaine cote, le vannage est ouvert, en-dessous il est fermé. L'association syndicale autorisée de régulation hydraulique du marais Vernier est propriétaire de ces deux ouvrages, qu'elle gère sur la base de cet arrêté. Or, on constate que ces ouvrages ne permettent pas aux poissons de passer et la gestion des niveaux d'eau, en lien avec ces ouvrages, occasionne la minéralisation de la tourbe. Celle-ci peut se minéraliser et perdre en volume, comme le ferait un tas de fumier ou de compost. Ainsi aujourd'hui, 57 % de la surface du marais se dégradent en période estivale.

Cela ne répond pas de manière satisfaisante aux objectifs Natura 2000 du site qui visent, entre autres, le bon état de conservation des habitats naturels tourbeux. Ce phénomène ne date pas d'hier. Une

analyse sur les 50 dernières années révèle que le marais a perdu 20 à 50 cm et jusqu'à 75 cm sur certains secteurs. Ainsi, la dégradation de la tourbe a également un impact irrémédiable pour les usagers, notamment en augmentant les risques d'inondations liés au changement climatique.

Une expérimentation suivie par le Parc

Ces éléments ont été présentés en septembre dernier au comité de suivi du règlement d'eau qui veille, entre autres, à l'application de la cote de gestion au sein du marais.

Le comité a acté la volonté de rehausser la cote de gestion de 10 cm sur la base d'une expérimentation d'un an. Cela permettrait de limiter la minéralisation annuelle de la tourbe à 40 % de la surface du marais (contre 57 % aujourd'hui) tout en limitant l'inondation de parcelles.

Afin de présenter cette démarche aux usagers du marais, les services de l'État organisent durant l'automne et l'hiver des réunions publiques. Cette expérimentation a débuté en décembre.

Le Parc assure un suivi détaillé de l'opération (suivi des niveaux d'eau, impacts sur les usages, etc.). Suite à l'expérimentation, la cote de gestion dans le marais sera consolidée. On pourra ainsi reprendre l'étude visant à améliorer la franchissabilité des Anguilles. Le projet est financé par l'agence de l'eau Seine Normandie, le conseil départemental de l'Eure, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et l'Europe.

Le vannage du canal Saint-Aubin permet de réguler le niveau d'eau du marais Vernier tourbeux.



Les Rendez-vous du Parc

Soyez acteurs de nos **animations**



Depuis le printemps dernier, le Parc a mis en place un nouveau programme d'animation : les *Rendez-vous du Parc*. Pouvant concerner toutes les missions menées par le Parc, ces *Rendez-vous* ont pour but de mettre les participants en capacité d'agir. De spectateur, le public devient acteur, s'implique dans l'action que mène le Parc au quotidien pour innover, expérimenter sur notre territoire et mener le projet de charte établi avec ses partenaires.

Le Parc a travaillé pendant plus d'un an sur une redéfinition de sa stratégie de communication. De ce travail, plusieurs objectifs en sont ressortis : apporter la preuve de l'utilité du Parc en valorisant ses résultats ; démontrer que le Parc apporte un plus au territoire ; renouer le lien, en priorité avec les élus et la population.

La communication du Parc doit aujourd'hui mettre en valeur les actions d'innovation et d'expérimentation, en incarnant le slogan « *Une autre vie s'invente ici* ». Des formats existants, comme *Parc en fête* et la *Journée de la randonnée*, sont actuellement en cours de redéfinition et d'autres événements sont mis en place.

Un nouveau concept

Les *Rendez-vous du Parc* ont inauguré ce nouveau positionnement du Parc. 18 événements ont ainsi été proposés l'été dernier et durant cet hiver, une dizaine d'animations permettent de mieux connaître les oiseaux de notre territoire, savoir gérer sa mare, apprendre à greffer des arbres fruitiers ou tailler des arbres, en savoir plus sur l'histoire industrielle de la vallée de la Seine, etc. Chaque *Rendez-vous* est articulé autour de la valorisation des actions inscrites dans la charte du Parc et de l'échange de savoir-faire auprès des différents publics. Par le biais de sorties, de découvertes, de rencontres, d'échanges, dans des endroits ou des milieux souvent inattendus ou habituellement fermés, notre Parc, avec le concours de ses partenaires, souhaite ainsi impliquer les habitants, les élus, les familles, les acteurs, les partenaires. Les *Rendez-vous* sont autant d'occasions de partages et d'échanges, pour construire ensemble notre territoire et continuer de le préserver et de le valoriser.

Axer davantage sur la communication numérique

Pour vous informer et mettre en avant ce programme d'animations biennuel, le Parc édite un livret détaillant

chacun de ces *Rendez-vous*. Celui-ci est diffusé sur l'ensemble du territoire du Parc, dans les commerces et les points d'accès publics.

Le Parc, soucieux de l'impact environnemental et du coût que représente la communication de ses manifestations, privilégie de plus en plus les formats numériques, via son site Internet, sa newsletter et sa page Facebook. Bien sûr, les événements sont également annoncés dans la presse, dans le but de toucher le plus d'habitants possible, de tous âges. Rejoignez-nous, si ce n'est déjà fait, sur Facebook, pour être au courant des prochains *Rendez-vous du Parc*, et de toute notre actualité. Et bien sûr, n'hésitez pas à faire connaître cette page et partager nos informations.

Un Rendez-vous du Parc a mené une trentaine d'habitants du Trait à la découverte des jardins de la commune.





Mares

Redonnons *vie à nos mares*

Les mares jouent un rôle primordial dans notre paysage. Elles constituent de véritables réservoirs de biodiversité mais aussi des relais importants (corridors écologiques) pour le déplacement des espèces des milieux humides et aquatiques. Elles jouent également un rôle tampon dans la régulation des eaux. Cependant, avec l'évolution des techniques agricoles durant la deuxième moitié du XX^e siècle, mais aussi l'artificialisation des sols (urbanisation, industrialisation, etc.), 90 % des mares de l'ex-Haute-Normandie ont disparu. C'est pourquoi, le Parc s'est fixé comme objectif d'enrayer le processus de disparition des mares sur son territoire et a mis en place un programme de connaissance et de restauration.

Sur le territoire du Parc, les outils cartographiques permettent d'estimer le nombre de mares à environ 3 000.

Depuis quelques années, le Parc s'attache à réaliser un inventaire de terrain décrivant précisément les mares (caractéristiques physiques, amphibiens etc.) et propose des actions de gestion et de restauration. Ce projet, proposé aussi bien aux particuliers qu'aux communes, a pour objectif de sensibiliser et d'informer les propriétaires à l'équilibre écologique et à l'entretien d'une mare. Les mares accueillent en effet un grand nombre d'espèces floristiques et faunistiques et servent de relais pour d'autres, comme par exemple les oiseaux, les mammifères, etc. Parmi celles-ci, les Amphibiens sont des bio-indicateurs, des organismes sentinelles. C'est-à-dire qu'ils réagissent précocement aux modifications de l'environnement. Les 14 espèces d'amphibiens présentes sur le territoire du Parc sont toutes protégées au niveau national et pour certaines au niveau Européen.

Au regard de la généralisation du déclin des espèces et notamment des Amphibiens, le territoire du Parc apparaît donc comme une zone remarquable.

Toutefois cette richesse spécifique reste vulnérable. Ensemble, nous pouvons agir pour la préservation de ces îlots de biodiversité et contrer cette dynamique de baisse constante.

En 2017, le Parc a porté la restauration de 34 mares de 19 propriétaires publics ou privés. Une opération menée avec l'aide financière de la Région Normandie et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Un accompagnement proposé par le Parc

Aurélie Marchalot, chargée de mission mares et amphibiens, peut intervenir à votre demande et vous accompagner dans l'élaboration technique de votre projet.

La restauration d'une mare est un acte technique qui doit être réfléchi et étudié. Le contexte paysager environnant, les dimensions de la mare (pourcentage de pente des berges, profondeur, profil topographique, etc.), la planification de la gestion, les périodes d'intervention et bien d'autres encore, sont autant de critères qui doivent rentrer en compte dans la définition de votre projet.



État de dégradation d'une mare avant travaux...



... puis après.

COIN DE PARC

LEADER

L'Europe

en soutien des territoires ruraux

Jusqu'en 2020, le Parc porte le programme Leader Seine Normandie, en partenariat avec les communautés de communes Lieuvin-Pays d'Auge, Pays de Honfleur / Beuzeville, Pont-Audemer / Val-de-Risle et Roumois Seine. Créé afin de soutenir le développement des territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement, ce programme européen a pour finalité d'aider financièrement des projets innovants portés par des acteurs publics (communes, communautés de communes) ou privés (associations, coopératives, entreprises, exploitants agricoles), visant à développer l'économie de proximité et les services à la population.



Lancé officiellement fin 2016 par le président de la Région Normandie, Hervé Morin, le programme Leader Seine Normandie est porté par un groupe d'action locale (GAL), présidé par Jean-Luc Carpentier. Trois agents (deux animateurs et une gestionnaire) font vivre ce programme. Ils recueillent et étudient les nombreuses candidatures déposées par des porteurs de projets publiques ou privés. Ceux-ci sont ensuite examinés en comité de programmation, une instance décisionnelle qui se réunit régulièrement. Sur les 32 projets présentés en 2017, 20 ont été sélectionnés, touchant des domaines variés comme la transition énergétique (chaufferie bois avec réseau de chaleur

pour des bâtiments communaux) ; les circuits courts (drive fermier) ; les loisirs (parapente) ; ou encore les services à la population (bureau de services au public).

Des actions de sensibilisation

Le président et les animateurs se déplacent dans les intercommunalités du territoire Leader pour faire connaître le programme et contribuer au développement de projets publics ou privés. Ils animent des rencontres et participent également à des réunions d'information sur les aides financières aux entreprises.

EXEMPLES DE PROJETS

« Au marché Rever »

Suite au départ en retraite de la gérante de l'épicerie de Conteville, Dimitri Auger a racheté la boutique avec l'intention de moderniser et diversifier l'activité. Il a ainsi créé la supérette multi-services « Au marché Rever », d'environ 80 m², comprenant une épicerie (avec livraison à domicile possible), une activité boulangerie (la boulangerie du village ayant été détruite par un incendie début 2016) et un point relais de livraison de colis. Ce projet répondait à de nombreux objectifs, dont ceux de maintenir une activité commerciale en centre bourg et de proposer des services à la population. D'un coût total de travaux de 37 382 €, la subvention Leader concerne une partie des travaux d'électricité, l'acquisition de matériels et d'équipements, pour un montant de 9 039 €.



Halle d'accueil touristique-Thierville

Thierville, commune de l'Eure située à proximité du Bec Hellouin, connaît une belle attractivité touristique et accueille de nombreuses manifestations. Afin d'améliorer l'accueil des touristes, la municipalité a souhaité réaménager un ancien bâtiment agricole en halle d'accueil touristique. Le but était de valoriser cet élément du patrimoine architectural communal (avec des fermes en voûte) tout en développant sa fréquentation. L'enveloppe des travaux de charpente et de couverture représente 36 434 €, le programme Leader apporte un soutien de 10 930 €.

Bertrand Simon, maire de Thierville : « Sans l'aide de Leader, cela n'aurait pas été possible ! Il aurait fallu avoir recours à l'emprunt, donc je pense qu'on ne l'aurait pas fait. Même si les procédures sont un peu longues, Leader va permettre de donner une deuxième vie à ce bâtiment ».



Natura 2000

Accompagner pour *mieux préserver*

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels identifiés pour leur richesse biologique, leur rareté et/ou la fragilité des espèces qui y vivent. Le Parc est animateur Natura 2000. À ce titre, il conseille et accompagne les acteurs pour maintenir ou améliorer les pratiques de gestion favorables à la biodiversité, et aider à garantir la compatibilité des divers projets avec le bon état écologique des espèces et des milieux.

En France, 12,8 % du territoire sont couverts par des sites Natura 2000. Cette proportion est de 19 % sur le territoire du Parc, soit 16 750 hectares, et concerne cinq sites. Quatre sont en zones spéciales de conservation, dédiées à la protection des habitats, de la faune et de la flore : marais Vernier Risle maritime, boucles de la Seine aval, val Églantier et estuaire de la Seine (une partie co-animée avec la Maison de l'estuaire). Un cinquième site, estuaire et marais de la basse Seine, dédié à la préservation des oiseaux, est co-animé avec la Maison de l'estuaire.

En concertation avec les différents acteurs, des orientations de gestion sont consignées dans un document d'objectifs puis mises en œuvre sur les différents sites Natura 2000. Cela passe, soit par des contrats, qui permettent de gérer les milieux, voire, de réaliser des chantiers dans un objectif écologique, soit

par la charte Natura 2000, qui regroupe un ensemble d'engagements visant à mettre en œuvre une gestion courante et durable des terrains. Les signataires d'un contrat ou d'une charte Natura 2000 peuvent bénéficier d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties en s'engageant notamment à maintenir les habitats naturels. Par ailleurs, certaines actions (travaux, manifestations, etc.) sur des sites Natura 2000 nécessitent la réalisation d'une évaluation des incidences. Cet outil permet de s'assurer de la compatibilité du projet avec les objectifs de conservation du site Natura 2000, en mesurant les éventuelles perturbations subies pour le milieu et les espèces.

Le Parc accompagne individuellement les propriétaires et différents acteurs dans la réalisation de leurs contrats, la signature de leur charte et dans l'évaluation des incidences.

TÉMOIGNAGE

Hubert Delahaye, propriétaire d'un terrain à Saint-Sulpice-de-Grimbouville, a fait appel au Parc dans le cadre de l'abattage d'une peupleraie.

● **Dans quel cadre avez-vous contacté le Parc ?**

Il y a deux ans, je réfléchissais à la gestion de mes parcelles après l'exploitation de la peupleraie. Plusieurs agents du Parc sont venus étudier le site. Leurs conseils ont été bénéfiques pour présenter une évaluation des incidences complète auprès des services de l'état et ainsi obtenir l'autorisation de coupe. Les réunions de terrain avec le Parc, les services de l'État, l'exploitant forestier et le Conservatoire du littoral ont fait ressortir un point d'équilibre de nos attentes. Par exemple, il a été décidé de conserver des îlots de peupliers pour préserver les nids de cigogne blanche, ou d'être vigilant face à la présence d'une espèce exotique.

● **Que retenir-vous de l'accompagnement du Parc ?**

Je connais mieux le site, la diversité des milieux et des espèces. J'ai aussi été orienté vers les bonnes personnes, qui m'ont accompagné dans les démarches, me faisant anticiper et gagner du temps. Au final, la procédure d'évaluation des incidences n'est pas si terrible que ça !

● **Quelle suite allez-vous donner à votre projet ?**

Cet accompagnement me permet de construire un projet en synergie avec les autres actions menées sur le secteur. J'aimerais conserver une partie de boisement et une autre zone à la fois en marais et en prairie. Je souhaite diversifier les milieux, ne pas aller à l'encontre de la nature, laisser évoluer certaines parcelles pour voir les espèces s'installer spontanément. J'aimerais enfin inscrire une dimension pédagogique dans ce projet.



Coléoptère

Le Bourreau de la Reine

repéré dans un marais



L'an dernier, le Parc répondait à un appel à projet de la Région Normandie sur la nature ordinaire et les continuités écologiques, dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine naturel. Le but de cette étude était d'inventorier et d'étudier les comportements des coléoptères saproxyliques (se nourrissant de bois), et de comprendre davantage l'importance des alignements d'arbres têtards et des haies champêtres pour la biodiversité de notre territoire. Les conclusions ont mené à la découverte d'un coléoptère considéré comme rare.

L'intérêt des alignements d'arbres têtards est multiple (paysager, agricole, écologique...). Sur le plan du patrimoine naturel, ces alignements accueillent des espèces à haute valeur patrimoniale, dont le scarabée Pique-prune en est une illustration. Cette espèce, originellement forestière, trouve dans les arbres têtards des habitats de substitution qui permettent son maintien. Il était aussi fortement pressenti que d'autres espèces moins connues en bénéficient. Une étude a été cofinancée par la Région Normandie et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Elle a été confiée par le Parc à un prestataire extérieur, qui a mis en lumière l'importance de la préservation des vieux arbres têtards de la vallée de Seine pour pouvoir maintenir cette faune méconnue mais menacée.

Quatre sites de recherche ont été choisis : le vallon du Vivier à Tancarville, une parcelle en forêt de Brotonne, le marais communal de Berville-sur-Seine et le marais communal de Saint-Martin-de-Boscherville. 14 pièges ont été posés et relevés toutes les trois semaines environ, durant la période estivale. Ce qui était pressenti a été confirmé, deux *Megapenthes lugens*, autrement appelés Bourreaux de la Reine, ont été observés par Benoît Dodelin sur le marais de Berville-sur-Seine. À notre connaissance, il n'a jamais été observé en ex-Haute-Normandie. Avec le Pique-prune, le Lucane cerf-volant et le Taupin ferrugineux, il s'agit de la quatrième espèce de coléoptère saproxylique considérée comme quasi-menacée au niveau mondial observée sur cette commune.

Un scarabée rare et « redoutable »

Megapenthes lugens est un scarabée de la famille des *Elateridae* (Taupins), qui vit dans les cavités des vieux arbres.

Au Royaume-Uni, cette espèce a remporté en 2010 un concours organisé par le journal *The Guardian* qui s'intitulait *Name a species*. L'objectif de ce concours était de choisir un nom commun à des insectes menacés au Royaume-Uni et très peu connus du grand public. *Megapenthes lugens* a ainsi été nommé par le lauréat du concours « Queen's executioner beetle », que l'on pourrait traduire par « scarabée bourreau de la Reine ». Les membres du jury ont en effet conclu que ce nom reflétait la localisation de l'espèce (la ville de Windsor, résidence royale, est l'une des dernières localités du pays où l'espèce est encore présente), sa biologie (la larve carnivore se nourrit d'autres larves d'insectes, qu'elle "exécute") et son apparence (totalement noir) qui rappelle celle d'un bourreau traditionnel.



Piège à insecte fixé sur un arbre.



PORTRAIT D'ASSOCIATION

Une vitrine de sensibilisation à la culture architecturale et urbaine

Située en plein centre-ville de Rouen, la Maison de l'architecture de Normandie (MaN) - le Forum occupe une ancienne caserne de pompiers, plus récemment utilisée par un antiquaire comme lieu de vente et de dépôt. Un espace de 450 m² favorisant échanges et rencontres sur la fabrication de la Ville et des territoires. Un lieu d'exposition et de médiation participant à l'attractivité de notre Région.

Conformément à la loi du 3 janvier 1977, l'architecture est une « expression de la culture » et considérée « d'intérêt public ». Cette législation exprime la volonté de préserver et de promouvoir la qualité architecturale en réglementant l'organisation de la profession avec l'Ordre des architectes, organisme de droit privé chargé de missions de services publics. C'est dans ce contexte qu'ont été pensées les Maisons de l'architecture, comme un interlocuteur privilégié sur l'acte de bâtir et d'aménagement du cadre de vie dans une démarche culturelle. La MaN travaille en étroite collaboration avec la MaN - Territoires pionniers basée à Caen. Toutes deux font partie d'un réseau national comptant 32 Maisons de l'architecture.

Rendre l'architecture et l'urbanisme accessibles à tous

« Depuis 2004, la MaN - le Forum construit un projet fédérateur visant à rendre l'architecture et l'urbanisme accessibles à tous. Elle propose une programmation annuelle riche, bâtie autour de rencontres, de visites, d'expositions, de médiation, d'ateliers, de résidences d'architectes, de voyages d'études, de cours d'histoire de l'architecture, etc. » explique sa directrice Anne Le Bellego. Tous les ans, en mars, le Mois de l'architecture contemporaine en Normandie est une manifestation d'envergure régionale pour transmettre, faire découvrir, comprendre l'architecture, l'urbanisme, le paysage et le cadre de vie. « C'est pour nous l'occasion de découvrir des territoires en mutation. Nous rencontrons les professionnels et les acteurs de l'acte de construire et d'aménager, échangeons avec des artistes, des historiens, des sociologues, etc. Cela permet de forger une culture commune pour construire et co-construire notre région » poursuit-elle.

Les résidences d'architectes

Depuis 2016, la MaN - le Forum pilote chaque année deux résidences d'architectes afin d'ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l'identité des

villes et des territoires. Elles doivent susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie, ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel, ou agricole. Composées d'un tandem de professionnels, dont un architecte, les résidences d'architectes se doivent d'impulser des projets de territoires singuliers et durables. Depuis deux ans, la MaN - le Forum et le Parc mènent ensemble un travail partenarial à ce sujet.

Ainsi, en 2016 et en 2017, trois résidences d'architectes (Le Trait, Duclair et Pont-Audemer) ont été menées conjointement sur le territoire du Parc. « Le Parc est pour nous une porte d'entrée sur un territoire rural, moins accessible pour nous. Il nous apporte son réseau, son expertise en matière d'aménagement du territoire et identifie les besoins. Cela permet d'élargir nos publics et de défendre la qualité et la création contemporaine en milieu rural. C'est une belle complémentarité de compétences ».

Le jeune public

La MaN - le Forum propose un ensemble d'activités spécifiquement adaptées aux scolaires - visites commentées, ateliers et dispositifs pédagogiques - parce que l'architecture est l'affaire de tous. Ces activités s'adressent aux élèves de maternelle, primaire, collège, lycée mais aussi aux centres de loisirs et aux étudiants.



Construction de cabanes à partir de matériaux de récupération avec les enfants du quartier - projet participatif au Tétris au Havre

PORTRAIT D'HABITANT

Le « *Druide* » de la presqu'île de Brotonne



Arnaud Masson est installé sur un terrain de Notre-Dame-de-Bliquetuit, sur lequel il cultive des plantes aromatiques, médicinales et d'ornement. « Au jardin des senteurs et des saveurs » est une reconversion professionnelle pour cet amoureux de la nature qui a trouvé sa voie dans la culture de produits sains, respectueux de l'environnement et de l'être humain.

Originaire de La Mailleraye-sur-Seine, Arnaud Masson habite Saint-Wandrille-Rançon. Très impliqué dans sa commune, il a notamment créé « les jardiniers du marais », une association fonctionnant sur le même principe que les jardins familiaux.

Travaillant pour le service logistique d'une entreprise rouennaise, Arnaud ne s'épanouit pas dans son travail et profite, en 2013, d'un plan de licenciement pour activer sa reconversion professionnelle. « J'y pensais depuis longtemps, c'était l'occasion de me lancer. Je ne voulais pas le faire à la légère alors j'ai pris le temps de me former. Pendant un an, j'ai passé un brevet professionnel de niveau 4 en horticulture, à Hortithèque à Fauville-en-Caux. J'avais également suivi des formations en gestion comptable d'entreprise auparavant, ce qui m'a permis de construire mon projet professionnel » explique-t-il. Après quelques difficultés pour trouver un terrain, il dénicher finalement la perle rare à Notre-Dame-de-Bliquetuit, « même si le sol est un peu trop drainant, mais c'est la presqu'île qui veut ça... ».

Une activité variée et respectueuse de l'environnement

C'est fin 2015 que le jardinier commence à travailler le sol de sa parcelle, installe trois serres et quelques tunnels. « Pour mes deux premières saisons, j'ai rencontré quelques difficultés avec le météo. En 2016, il n'y a pas eu de pluie au printemps, et cette année, après trois jours de gel fin avril, le coup de chaud en juin n'a pas facilité le démarrage des végétaux ».

Mais Arnaud ne baisse pas les bras et surtout ne compte pas les heures, il cultive dans le respect du client et du produit. « Ma démarche est de fidéliser ma clientèle, de vendre des produits sains, n'ayant subi aucune transformation et surtout aucun intrant chimique. Le

respect de l'environnement ne va pas sans le respect de l'être humain. Je n'ai pas le label bio, pour des raisons de coût et de lourdeur administrative. En revanche, je suis adhérent d'Oasis Nature, un réseau de l'association Humanité et Biodiversité, présidée par Hubert Reeves, et engageant les signataires à suivre une charte respectueuse de l'environnement ».

Arnaud Masson produit des plantes vivaces rustiques, des plantes aromatiques, médicinales, mais aussi des fruits rouges (fraises, framboises, cassis, myrtilles), des plants potagers (tomates, courgettes, aubergines). Il a également en projet de développer une partie de son activité en pépinière, avec des arbustes persistants. « Tous les plants sont cultivés par mes soins, tous issus d'une graine ou d'un bouturage, il n'y a pas de revente ni de rempotage. J'essaye aussi de trouver des plantes originales, qui s'adaptent bien à notre sol ». Enfin, en complément d'activité pendant la saison hivernale, Arnaud Masson propose des thés, tisanes et épices, d'excellentes qualités gustatives et bio.

Arnaud Masson vend ses produits sur les marchés :

📍 **Pont-Audemer ou Corneilles (une semaine sur deux) le vendredi matin**

📍 **À la chèvrerie de Saint-Nicolas-de-Bliquetuit le vendredi en fin d'après-midi**

📍 **À Yvetot le samedi matin.**

Vous pouvez également vous rendre sur place : « Au jardin des senteurs et saveurs » D65 – impasse du Gaillardin à Notre-Dame-de-Bliquetuit, le mardi et le samedi de 15h à 19h.

Enfin, Arnaud Masson est sur Facebook : [facebook.com/Le.Druidae](https://www.facebook.com/Le.Druidae)

EN KIOSQUE

Au fil des patrimoines

Le Trait - Yainville

Édité par le Parc

Le Trait et Yainville sont deux communes à la morphologie très différente et pourtant liées par une histoire commune. Leur emplacement stratégique en bord de Seine a prolongé leur lien dans la grande aventure industrielle qui a marqué le territoire au XX^e siècle. Si vous quittez l'artère principale (RD 982), qui traverse la cité-jardin du Trait et rejoint Yainville, pour vous aventurer dans les rues étroites et sinueuses, vous découvrirez des cités beaucoup plus pittoresques qu'il n'y paraît, composées d'architectures variées, d'industries et d'espaces de nature. Conjuguant paysage, patrimoine bâti et mémoire orale, ce guide donne à voir un patrimoine méconnu et vous donne les clés de compréhension de ce territoire.

72 pages - 7,50 €

Usines en bord de Seine

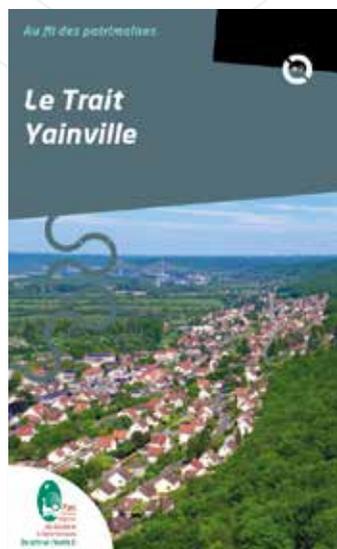
Portrait d'un territoire en mouvement

Édité par Octopus et le Parc

L'histoire du territoire ne peut pas être dissociée de la Seine qui a façonné les paysages mais aussi la vie des hommes qui se sont établis le long de ses rives. Accompagnée d'iconographies anciennes, la première partie de l'ouvrage présente les industries qui ont façonné le territoire entre Duclair et Rives-en-Seine. Marine Simon, doctorante, a recueilli les témoignages de ceux qui ont travaillé dans ces usines, dans le cadre du projet du Parc, *Le Monde du travail*, qui a pour but de mieux faire connaître l'histoire industrielle. L'ouvrage livre ensuite le monde économique actuel de la vallée de Seine, à travers l'œil du photographe Loïc Séron, qui a photographié quelques fleurons de l'industrie locale (Technip, Christofle, Revima).

96 pages - 17 €

Ces deux ouvrages sont disponibles à la Maison du Parc, en librairies, maisons de la presse et autres organismes touristiques.



DU CÔTÉ

DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU PARC

La vie secrète des arbres

Ce qu'ils ressentent, comment ils communiquent, un monde inconnu s'ouvre à nous

Peter Wohlleben, éditions des arènes - 2017

Écrit par un forestier allemand, cet ouvrage qui se présente comme une sorte de conte naturaliste, dévoile le monde des arbres, leur organisation, leurs particularités.

François Kollar

Un ouvrier du regard

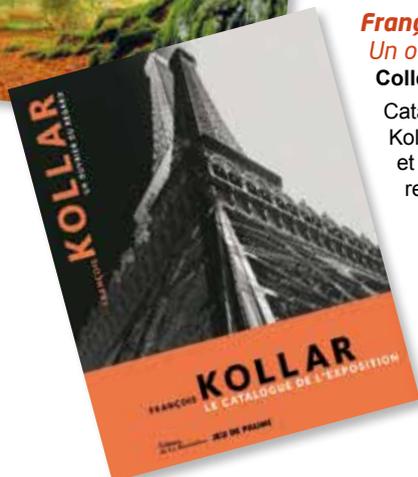
Collectif, éditions de la Martinière - 2016

Catalogue de l'exposition sur François Kollar, photographe originaire de Hongrie et considéré comme l'un des grands reporters industriels de la France.

Rénover-réhabiliter-agrandir sa maison

CAUE de la Seine-Maritime

Ouvrage présentant des solutions adaptées de rénovations efficaces et durables.



COLLECTIONS

Restauration et acquisition

Mise en valeur d'objets issus de la collection ethnologique du Parc, classée *Musée de France*.

En juillet 2017, un restaurateur, agréé par la direction régionale des Affaires culturelles est intervenu afin de procéder à la restauration d'un objet-phare de la collection, **une caisse de quincaillier** acquise en 1976 à Pont-Audemer.

La restauration a porté sur la consolidation de la partie inférieure de la caisse, fortement endommagée par le passage du temps.

Cet ensemble illustre la vente au détail, typique du commerce jusqu'au XIX^e siècle et qui sera progressivement remise en cause au XX^e siècle avec la multiplication des magasins en libre-service proposant des produits fabriqués en série à des prix toujours plus bas.



Ce compas d'épaisseur dit « maître à danser » est constitué de deux branches prenant l'aspect d'une paire de jambes féminines.

Il permet de mesurer à la fois l'épaisseur d'un objet et le diamètre intérieur d'un tube ou d'un cylindre. Il est surtout utilisé en horlogerie. Les modèles les plus anciens datent du XVIII^e siècle ; cependant la majorité sont du XIX^e siècle et les plus tardifs du début du XX^e siècle.

Cet objet fait partie des 50 notices d'œuvres qui ont été versées en septembre 2017 sur la base Joconde, portail géré par le ministère de la Culture et permettant d'accéder à plusieurs milliers de notices d'œuvres provenant des collections des Musées de France.

Abonnez-vous à l'Écho des Boucles !

L'Écho des Boucles est destiné, notamment, aux habitants du Parc. Le territoire du Parc s'étend sur 89 700 hectares (77 communes) et comprend plus de 103 000 habitants. Sa distribution sur le territoire impose donc des coûts logistiques, environnementaux et financiers importants. Par exemple, les services municipaux de nombreuses communes sont largement sollicités pour distribuer *L'Écho des Boucles* dans votre boîte à lettres.

Dans le cadre de sa démarche Agenda 21 et dans le but de réduire ses coûts, le Parc a décidé de réduire le nombre de brochures éditées. Ainsi, nous vous proposons de vous abonner à *L'Écho des Boucles* et recevoir, de préférence, votre magazine en version numérique. N'hésitez pas, c'est gratuit et sans engagement.

Pour vous abonner, il suffit :

- soit de découper ce coupon et nous le retourner par courrier à la Maison du Parc - BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
- soit sur notre site Internet, formulaire accessible sur la page d'accueil
- soit avec votre mobile en flashant ce QR code :



Abonnement à L'Écho des Boucles

Je souhaite m'abonner au magazine et le recevoir :

Par mail (le Parc s'engage à ne communiquer vos données personnelles à aucun tiers) :

Par courrier : M./Mme

Adresse :

En complément de *L'Écho des boucles*, j'accepte de recevoir régulièrement par mail la newsletter du Parc.

POUR UN NOUVEL HUMANISME DE LA NATURE



Fiers de leur expérience et de leurs savoir-faire, les Parcs naturels régionaux entendent porter haut et fort ce message pour de nouvelles relations entre les humains et la Nature et entre les humains eux-mêmes. Pour en accroître la portée, ils veulent se mobiliser

pour que toutes les populations des Parcs naturels régionaux et celles des autres espaces s'engagent dans cette voie d'avenir.

Conscients que la multiplication d'îlots exemplaires d'une nature protégée, si utile soit-elle, ne peut apporter qu'une contribution limitée au respect de la planète, **les Parcs naturels régionaux de France :**

S'ENGAGENT À DES TRANSITIONS SANS PRÉCÉDENT POUR FAVORISER UNE VIE SAINNE EN HARMONIE AVEC LA NATURE. CES TRANSITIONS PASSENT PAR LE CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS, DES MODES DE PRODUCTION, D'HABITATION ET DE CONSOMMATION, DES USAGES DES RESSOURCES ET DES DÉPLACEMENTS .

RÉAFFIRMENT LEUR CONFIANCE DANS LES ÊTRES HUMAINS, DANS LEUR CAPACITÉ À MIEUX CONNAÎTRE ET À PRENDRE EN CHARGE TOUTES LES FORMES DE NATURES, À VIVRE CES ESPACES DE LIBERTÉ, À RESPECTER LEUR BEAUTÉ ET À EN PRENDRE SOIN.

DÉFENDENT QUE LA DIVERSITÉ NATURELLE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES CONSTITUE UN ATOUT POUR FAVORISER CES TRANSITIONS AVEC LA PARTICIPATION DE LEURS HABITANTS.

APPELLENT, FACE À L'URGENCE POUR L'AVENIR DE NOS SOCIÉTÉS HUMAINES, À LA CONSTRUCTION D'UN PROJET COMMUN PARTAGEABLE ENTRE LES CITOYENS, LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX LOCAUX, NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.

Convaincus que les relations des humains entre eux et à la Nature sont aujourd'hui essentielles pour définir l'humanisme du XXI^{ème} siècle, ils portent l'ambition de lui donner sens pour continuer à bien vivre ensemble sur chaque parcelle de notre planète Terre.



pnr-seine-normande.com  facebook.com/pnrseinenormande
Pour recevoir régulièrement les informations du Parc, inscrivez-vous à la newsletter sur notre site Internet !

Coordonnées

Maison du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél. 02 35 37 23 16

Fax 02 35 37 39 70

contact@pnr-seine-normande.com

Mise en page : Le Zèbre

Directeur de la publication : Jean-Pierre Girod

Directrice du Parc : Laurence Dervaux

Rédactrice en chef : Sophie Rousselet

Rédaction : Guillaume Aubin / équipe du Parc

Photos : couverture : L. Séron et archives PnrBSN - p.2 : JF Drône'n Caux - p.4/5 : S. Rousselet, G. Ranvier, M. Vanot, G. Aubin, C. Lebrun - p.7 : B. Saas, G. Aubin - p.8 : G. Aubin, E. Bouvet - p.9 à 13 : archives PnrBSN, L. Séron, S. Rousselet, JF Drône'n Caux - p.14 : F. Rozanska - p.15 : C. Lebrun, G. Pottier - p.16 : A. Marchalot - p.17 : A. Veniant - p.18 : JF Drône'n Caux, T. Stannard - p.19 : H. Bouyon, S. Gaudet - p.20 : Paternie Bulcourt, D. Navarre-Vatinel - p.21 : G. Aubin - p.23 : JL Coquerel, D. Schier

Imprimerie Iropa - ISSN 1627-9425

Imprimé sur papier 100 % recyclé non chloré avec des encres végétales

Décembre 2017

